

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE STE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU

À une session extraordinaire du conseil de la susdite municipalité exceptionnellement en huis clos qui se tenait au Centre d'interprétation du cerf de Virginie, le jeudi 16 mars 2022 à 19h00, sont présents le maire Monsieur Roch Carpentier, les conseillers Messieurs Gilles Courchaine, Hugo Carle et Yves Morin ainsi que conseillère Madame Linda Lirette. La conseillère Madame Sylvie Leclair était présente à la séance via visioconférence. La conseillère Madame Mélanie Renaud a motivé son absence. Nathalie Lewis, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**1. 2022-03-R12195 Ouverture de l'assemblée**

Gilles Courchaine appuyé de Hugo Carle propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit ouverte.

Adoptée à l'unanimité.

**2. 2022-03-R12196 Adoption de l'ordre du jour**

Linda Lirette appuyée de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du Règlement 325-22 modifiant le Règlement numéro 292-17: Règlement pour l'instauration d'un programme rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec
4. Les élus(es) municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien
5. Fête nationale
6. Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2021-2022
7. Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023
8. Demande au MTQ – Reprise du chemin reliant Bouchette à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau
9. Varia
10. Parole au public et période de questions
11. Levée de l'assemblée

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**3. 2022-03-R12197 Adoption du Règlement 325-22 modifiant le Règlement numéro 292-17: Règlement pour l'instauration d'un programme rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec**

Sylvie Leclair appuyée de Linda Lirette propose et il est résolu d'adopter le Règlement 325-22 modifiant le Règlement numéro 292-17 : Règlement pour l'instauration d'un programme rénovation Québec visant la bonification d'un projet AccèsLogis Québec.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**4. 2022-03-R12198 Les élus(es) municipaux québécois solidaires du peuple ukrainien**

**Attendu** que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

**Attendu** que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

**Attendu** qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

**Attendu** que les élus(es) municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

**Attendu** que la volonté des élus(es) municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

**Attendu** que la volonté des élus(es) municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

**Attendu** que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

Il est proposé par Hugo Carle et appuyé par Yves Morin

**Que** la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

**Que** la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

**Que** la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

**Que** la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

**Que** la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

**Que** copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, M<sup>me</sup> Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

## **6. 2022-03-R12199 Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2021-2022**

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une aide financière pour la construction d'une station de lavage de bateau;

ATTENDU QUE le fournisseur de cette station de lavage de bateau a eu des délais quant à la livraison du produit, et qu'il envisage d'autres délais;

ATTENDU QUE le rapport final du projet doit être remis prochainement et que le projet n'est toujours pas terminé;

ATTENDU QUE la protection des cours d'eau est importante pour la municipalité et, elle désire poursuivre le projet;

EN CONSÉQUENCE, Linda Lirette appuyée de Sylvie Leclair propose et il est résolu de remettre l'aide financière reçu du ministère et de présenter une nouvelle demande dans le programme 2022-2023.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **7. 2022-03-R12200 Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023**

Hugo Carle appuyé de Gilles Courchaine propose et il est résolu d'autoriser la directrice générale à effectuer une demande de financement au MFFP pour l'implantation d'une station de nettoyage d'embarcations dans la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau. Il est également résolu d'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cette demande.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **8. 2022-03-R12201 Demande au MTQ – Reprise du chemin reliant Bouchette à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau**

ATTENDU QUE le chemin reliant la Municipalité de Bouchette à la Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau a par les années passées, été entretenu par le ministère des Transports du Québec;

ATTENDU QUE c'est le principal chemin qui relie nos contribuables avec les autres municipalités ainsi que la ville de Gatineau;

ATTENDU QUE la municipalité reçoit plusieurs plaintes de ses contribuables quant à l'entretien hivernal de ce chemin;

ATTENDU QU' il y a un pont entre les 2 municipalités dont les frontières passent en plein milieu et que plusieurs travaux de chaussé sont nécessaires;

ATTENDU QUE ledit chemin chevauche deux municipalités contiguës;

EN CONSÉQUENCE, Hugo Carle appuyé de Yves Morin propose et il est résolu d'appuyer les démarches entreprises par la municipalité de Bouchette quant à la demande au ministère des Transports du Québec de reprendre la responsabilité d'entretien du chemin intermunicipal Bouchette – Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Le maire Roch Carpentier, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

#### **9. VARIA**

#### **10. Parole au public et période de questions**

#### **11. 2022-03-R12202 Levée de l'assemblée**

Linda Lirette appuyée de Yves Morin propose et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée à 19h05.

Adoptée à l'unanimité.

---

Roch Carpentier  
Maire

---

Nathalie Lewis  
Directrice générale  
Greffière-trésorière